

## Règlement du prix de thèse « Pierre-Louis Michel »

Avec le soutien de DigiSurge

Année 2024

- Prix proposé par le Groupe Valvulopathies de la Société Française de Cardiologie (SFC)
- Un dossier retenu
- Montant de la dotation : 3 500 €
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : [prix-bourses@sfc cardio.fr](mailto:prix-bourses@sfc cardio.fr)

---

<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	
Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération	16 décembre de l'année en cours
<b>Composition du jury</b>	Novembre de l'année en cours
<b>Désignation du lauréat</b>	20 décembre de l'année en cours
<b>Remise officielle</b>	Janvier de l'année suivante lors des JESFC

---



## Règlement

### Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de médecine, la Société Française de Cardiologie (SFC) a créé des prix de thèse pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

### Article 2 : Dotation

La dotation de 3 500 € sera versée en une fois lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) qui auront lieu du 15 au 17 janvier 2025 à Paris. Ce montant pourra être versé directement au lauréat.

### Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions suivantes doivent impérativement être réunies pour être autorisé(e) à concourir :

- Thèse de médecine soutenue dans les deux années précédant la candidature
- Sujet de thèse se rapportant à la cardiologie
- Être membre du Groupe Valvulopathies

### Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le prix, le lauréat s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation SFC ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC ;
- Présenter son travail dans l'un des congrès de la SFC, en sachant qu'il pourra être analysé pour publication dans « *Archives of Cardiovascular Diseases* » ;
- Faire mention de l'origine du prix dans les publications issues du travail récompensé ;
- Se désister du prix s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet.

### Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur [www.sfcardio.fr](http://www.sfcardio.fr) comprend :

- Une demande de candidature en français,
- Un curriculum vitae en une page maximum,
- Liste des titres et travaux
- Un résumé de la thèse en une page maximum,
- Un exposé de la thèse en 10 pages maximum,
- La thèse dans son intégralité.



Il est adressé à la SFC par e-mail à [prix-bourses@sfc cardio.fr](mailto:prix-bourses@sfc cardio.fr) avant le 16 décembre de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

#### **Article 6 : Jury**

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de cinq membres dont un Président.
- Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- La composition du jury est approuvée par la SFC au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.
- L'élection du lauréat est promulguée au plus tard le 20 décembre de l'année en cours, soit un mois avant la remise officielle lors des JESFC.

